

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez [la copie web](#)

N° 722 | 3 mars 2026



S'inscrire à la newsletter

Contactez la Lettre Pro

**ZOOM**



**En un an, les conditions de travail des médecins légistes ont radicalement changé**



**Lundi dernier, le service de médecine légale du CHU de Guyane – site de Cayenne a utilisé pour la première fois sa nouvelle salle d'autopsie. Il y a un an, l'unité médico-judiciaire entrait dans ses nouveaux locaux, mieux adaptés à la prise en charge des victimes et des gardés à vue. En juin, elle a inauguré sa salle Mélanie, conçue pour le recueil des témoignages des enfants victimes ou témoins de violence. D'autres projets sont en discussion.**



C'était le 23 février. Après dix ans de travaux et de nombreux contretemps, la nouvelle salle d'autopsie du CHU de Guyane – site de Cayenne était utilisée pour la première fois. Pour les professionnels de santé du service de médecine légale, il s'agit d'un changement bienvenu par rapport à l'ancienne salle.

Cette nouvelle salle est dotée d'une table mobile, d'une lampe sialytique, d'une caméra permettant de prendre des photos, nécessaires aux enquêtes et aux procès d'assises. « Quand nous nous retrouvons devant une cour d'assises, quatre, cinq ou six ans après l'autopsie, les images nous parlent beaucoup plus que nos écrits. Même dans l'Hexagone, certains services n'ont pas un tel équipement », a expliqué le Dr Karim Hamiche, chef de service de médecine légale, vendredi dernier lors d'une visite de l'Agence régionale de santé. La nouvelle salle d'autopsie s'accompagne d'une salle d'observation reliée par micro, qui peut accueillir d'autres professionnels de santé, des internes et permet aux enquêteurs de prendre des photos.

La mise en service de cette nouvelle salle d'autopsie intervient un an après l'installation de l'unité médico-judiciaire (UMJ) dans ses nouveaux locaux, le 17 mars 2025. Ces bungalows, posés devant l'Ehpad Edmard-Lama, le Dr Hamiche les juge « vraiment bien. Dans nos anciens locaux, on retrouvait dans la même salle d'attente les victimes, les auteurs, les enfants victimes de violences... » Désormais, l'UMJ est dotée de deux entrées, une pour les victimes et une pour les gardés à vue. Côté victimes, l'unité dispose de deux salles d'attente, une pour les adultes, une pour les mineurs. Le circuit des gardés à vue garantit que les victimes ne les croisent pas.

### **La salle Mélanie, un cocon pour les enfants victimes de violence**



Des fauteuils bleus confortables, une table basse vitrée, un décor de feuillage sur les murs qui peuvent faire penser au salon d'une maison. Il s'agit de la salle Mélanie, qui a ouvert dans l'unité médico-judiciaire du CHU de Guyane – site de Cayenne en juin dernier. C'est là qu'est recueilli le témoignage de toutes jeunes victimes ou témoins d'agression sexuelle, de maltraitance ou de violence. Cet espace permet de garantir la règle de confidentialité et de ne pas entendre les bruits environnants. La Guyane dispose de deux autres salles Mélanie, à Kourou et à Saint-Georges. Celle de Cayenne est la seule située à l'hôpital.

La salle sert plusieurs fois par mois. L'enquêteur s'y retrouve seul avec l'enfant pour l'interroger. Derrière une vitre sans tain, un médecin et la psychologue de l'unité, parfois un pédiatre ou un second enquêteur peuvent écouter les échanges. Lors des pauses, ils peuvent alors poser des questions à l'enquêteur. Ils n'ont pas le droit, en revanche, de s'adresser directement à la salle quand l'enfant s'y trouve. Tout est enregistré, notamment en prévision des procès d'assises.

« Cette salle, située au sein de l'hôpital, permet que l'enfant ne se déplace qu'une seule fois au lieu de se rendre une fois chez les forces de l'ordre, une fois à l'hôpital, puis revenir pour la consultation avec la psychologue, explique le Dr Sihem Ouar, médecin légiste. Les enquêteurs interrogent l'enfant, sans l'influencer, pour recueillir un maximum d'informations. En nous tenant de l'autre côté de la vitre avec la psychologue, nous obtenons les informations qui nous intéressent. Cela évitera de réinterroger l'enfant sur les mêmes choses. Cela évite d'ajouter des traumatismes supplémentaires. La salle facilite également la communication avec les forces de l'ordre. Nous avons les informations directement. Il y a une fluidité dans la prise en charge qui est meilleure. Et pour la victime, c'est bénéfique. »

### Plusieurs projets en cours

La rencontre de la semaine dernière entre l'Agence Régionale de Santé et le service de médecine légale du CHU de Guyane – site de Cayenne a permis de faire le point sur plusieurs projets.

L'équipe prévoit d'ouvrir un diplôme universitaire de médecine légale à la rentrée. Destiné aux médecins de toute spécialité et aux internes, il permettra de les former à la prise en charge des victimes sur le plan médico-légal et de transmettre des notions de thanatologie. Le service de médecine légale organise déjà des formations pour les médecins et sages-femmes des CDPS et hôpitaux de proximité. Il accompagne également les autres services du CHU sur les thématiques de violence.

Au cours des échanges ont également été évoqués les projets de création d'une antenne de l'unité médico-judiciaire (UMJ) au CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni et de création d'une équipe pédiatrique régionale enfance en danger (Epred). Cette équipe est dédiée à la coordination des parcours de soins et à l'accompagnement des mineurs les plus vulnérables.

## Une communication sur les décès liés aux airbags



L'an dernier, les médecins légistes du CHU de Guyane ont présenté plusieurs communications au 54e Congrès international francophone de médecine légale : sur les cas de rage survenus début 2024 (*lire la Lettre pro du 9 avril 2024*), sur un cas de mort subite en rapport avec une apoplexie hypophysaire et sur quatre décès dus à une défaillance d'airbag survenus en Guyane entre 2020 et 2024. Parmi les quatre victimes, trois ont été autopsiées. Un examen de corps a été réalisé pour la quatrième.

Le Dr Zinelaabidine Khiouani, qui a présenté le poster, souligne que « l'airbag est le moyen le plus performant dans la prévention routière, mais il n'est pas sans risque notamment en cas de défaillance de fabrication. Les caractéristiques des lésions secondaires à ce type d'accident peuvent induire en erreur les enquêteurs et le diagnostic du médecin légiste, qui peut laisser supposer une origine balistique. Dans ces situations, les explorations médico-légales sont essentielles pour connaître avec précision les causes et mécanismes du décès, mais également réaliser les prélèvements d'éventuels corps étrangers qui devront faire, comme le véhicule, l'objet d'expertises complémentaires. »

Pour rappel, de nombreux véhicules construits entre 1998 et 2019 sont équipés d'airbags de la marque Takata, qui peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, tant pour le conducteur que pour le passager avant. En raison des conditions d'humidité et de chaleur, les véhicules circulant dans les départements et régions d'Outre-mer sont particulièrement exposés à ce risque, lié au vieillissement et à la dégradation de ces airbags. Tous les propriétaires de véhicule sont invités à vérifier s'ils sont concernés, et à contacter au plus vite le cas échéant un réparateur/garagiste de la marque de leur véhicule qui procédera gratuitement et sans condition au remplacement des airbags défectueux. Les contacts des différents constructeurs sont disponibles sur le site du ministère de l'Écologie.

EN BREF

### ♦ Vingt ans après, le CDPS de Saint-Elie reprend de l'activité



La semaine dernière, le CDPS de Saint-Elie a accueilli son premier patient... depuis vingt ans. Annoncée en juillet 2024, la réouverture du centre délocalisé de prévention et de soins est désormais effective. Le CHU de Guyane y a mené sa première mission, pendant deux jours. Le médecin et l'infirmier ont vu vingt-cinq patients.

Le pôle CDPS – hôpitaux de proximité prévoit d'y retourner tous les deux mois, mais se tient prêt à revoir la fréquence en fonction de l'affluence. Idéalement, le binôme est projeté depuis le centre de santé d'Iracoubo mais, si besoin, d'un autre centre du secteur Bas-Maroni, explique le Dr Nelly Olin, cheffe de service Bas-Maroni au pôle CDPS - hôpitaux de proximité. Des missions de spécialistes pourront s'intercaler entre deux missions. Ce sera le cas ce mois-ci, avec l'équipe mobile d'intervention contre le paludisme (Emip).

Le CDPS de Saint-Elie avait fermé en 2006. Cette année-là, l'hôpital de Cayenne avait retiré son dernier infirmier du centre, en raison de la pression de l'orpaillage clandestin sur la commune et des difficultés de transport pour s'y rendre.

### ♦ Appel à candidatures pour le dispositif « Un médecin près de chez vous »

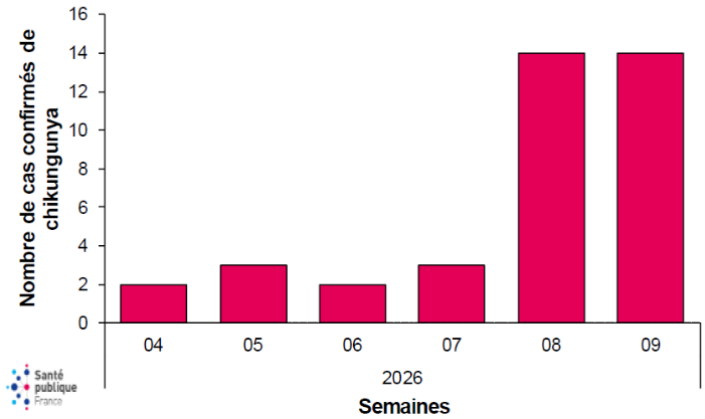


Le dispositif « Un médecin près de chez vous » permet à des médecins libéraux volontaires de consacrer jusqu'à deux jours de consultations par mois dans des zones prioritaires. En Guyane, ces missions peuvent être réalisées sur tout le territoire hors communauté d'agglomération du Centre littoral (CACL regroupant Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Macouria, Montsinéry-Tonnegrande et Roura). Un premier local pouvant accueillir un médecin a été identifié à Iracoubo, mais l'objectif est de pouvoir déployer le dispositif dans toutes les communes en ayant besoin.

L'Agence Régionale de Santé lance une [enquête rapide en ligne](#) pour connaître les médecins libéraux de Guyane et hors Guyane volontaires pour participer au dispositif. Leurs réponses l'aideront à ajuster les futures mobilisations et à répondre au plus près des besoins du terrain. L'indemnisation est de 200 euros par jour mobilisable.

◆ **Chikungunya : trois foyers en cours de suivi dans l'Ouest**

Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés de chikungunya, tous âges, Guyane, depuis janvier 2026



« Depuis la détection du premier cas de chikungunya en Guyane à la fin du mois de janvier, 38 cas ont été biologiquement confirmés par RT-PCR par les laboratoires hospitaliers et de ville, indique Santé publique France, dans un bulletin de surveillance diffusé hier. Le virus circule majoritairement dans le secteur du Littoral ouest, où 86 % des cas ont été enregistrés et trois foyers sont en cours de suivi (...) deux à Saint-Laurent et un à Mana (...). » Dans l'Île-de-Cayenne, les trois cas confirmés sont tous importés du Suriname. Dans les Savanes, un seul cas a été diagnostiqué ; sur le reste du territoire, aucun.

« Le nombre de cas cliniquement évocateurs vus en consultation dans les CDPS et hôpitaux de proximité, ainsi que le nombre de passages aux urgences pour chikungunya dans les trois sites hospitaliers du CHU, restent faibles. La surveillance hospitalière a permis d'identifier 14 cas hospitalisés, sans décès (...) Ce nombre relativement élevé par rapport au nombre de cas confirmés reflète le fait qu'actuellement les demandes de diagnostic sont majoritairement faites à l'hôpital pour des patients se présentant aux urgences avec un tableau clinique nécessitant plus souvent une hospitalisation. Ceci traduit un besoin de sensibilisation en médecine de ville. »

◆ **Journée régionale de l'Omédit le 17 mars**

L'Observatoire du médicament, des dispositifs médicaux et de l'innovation thérapeutique (Omédit) Nouvelle-Aquitaine – Guadeloupe – Guyane organise la Journée régionale de l'Omédit à



l'attention des établissements de santé, le 17 mars. Elle se déroulera de 9h30 à 12h30 à l'ARS, à Cayenne. Il sera possible de suivre à distance (le lien sera adressé aux personnes inscrites).

Les thématiques abordées seront :

- La certification HAS sur son volet Produits de santé ;
- La pertinence et l'efficacité des produits de santé ;
- L'approvisionnement des produits de santé en Outre-mer ;
- La transformation écologique du système de soins et produits de santé.

#### S'inscrire.

#### ♦ Appel à manifestation d'intérêt pour la prise en charge en HAD de patients nécessitant des traitements médicamenteux systémiques du cancer



L'ARS Guyane lance un appel à manifestation d'intérêt dédié aux établissements autorisés au traitement du cancer selon la modalité « Traitement médicamenteux systémique du cancer » ou chimiothérapie. Cet AMI s'inscrit dans le cadre du décret n°2025-114 du 5 février 2025 qui prévoit l'expérimentation d'une rémunération forfaitaire pour la mise à disposition d'une expertise et l'appui à la prise en charge dans le cadre d'un adressage de patients vers une hospitalisation à domicile (HAD) pour l'administration d'un traitement médicamenteux systémique du

cancer (TMS). Cette expérimentation est mise en œuvre à compter de la publication du décret et ce pour une durée de trois ans, soit du 6 février 2025 au 5 février 2028. La date de clôture est fixée au 31 mars.

#### ♦ Déclaration obligatoire d'activité des laboratoires de biologie médicale

Comme chaque année, les laboratoires de biologie médicale vont pouvoir déclarer leur activité, afin de respecter le décret n°2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale (les articles D. 6211-13 à D. 6211-17 du Code de la santé publique). La télédéclaration se fait sur le site internet du ministère de la Santé.

La déclaration annuelle des pharmaciens interviendra dans un second temps.

#### ♦ Campagne « Qui est addict ? » : donnez votre avis !



Du 16 janvier au 1er février, l'Agence Régionale de Santé a mené la campagne « Qui est addict ? », notamment sur panneau 4x3. Elle propose aux professionnels de donner leur avis. Pour ce faire, il suffit de répondre à onze questions, en ligne.

### ♦ 3133 : le nouveau numéro national de lutte contre les maltraitances envers les adultes vulnérables



Le numéro national de lutte contre les maltraitances envers les adultes vulnérables a changé le 1er mars. Le 3133 remplace désormais le 3977. Ce nouveau numéro est gratuit, disponible 7j/7j de 9 heures à 20 heures (heures de Paris), et accessible aux personnes sourdes ou malentendantes via le site <https://www.3133.gouv.fr>.

Le 3133 permet de bénéficier d'une écoute professionnelle, d'un accompagnement personnalisé et d'une orientation vers une réponse adaptée à sa situation. Ce numéro est disponible, même en cas de doute. Ce dispositif vise à lutter contre les maltraitances à l'encontre des publics vulnérables : adultes en situation de handicap, de précarité ou personnes âgées. Il est destiné aux témoins et aux victimes d'actes de maltraitance qui souhaitent obtenir des conseils, demander de l'aide ou signaler une situation.

### ♦ Exposition du pôle autisme de l'Adapei, à Pagaret



Jusqu'au 27 mars, le centre Pagaret, à Rémire-Montjoly, accueille l'exposition « Les 4 éléments – regardez, touchez, écoutez, sentez ». Les œuvres ont été réalisées par les jeunes du pôle autisme de l'Adapei.

Le centre Pagaret est ouvert les lundi et vendredi de 8 heures à 13h25, et les mardi et jeudi de 8 heures à 12h55 et de 15 heures à 17h55.

**Ils bougent**

■ **Hassan Guedi** rejoint le CHU de Guyane en tant que responsable des affaires financières. Diplômé d'expertise comptable, ancien magistrat financier, il sera notamment en charge de l'intégration financière et comptable des trois sites du CHU de Guyane.

**Actus politiques publiques santé et solidarité**

### ♦ Les frais en cas d'hospitalisation et de passage aux urgences en hausse

Le forfait hospitalier représente la participation financière du patient aux frais d'hébergement et d'entretien liés à son hospitalisation. Il est dû pour chaque journée d'hospitalisation, y compris le



jour de sortie. Ce forfait n'est pas remboursé par l'Assurance maladie. Il peut être pris en charge par sa complémentaire santé, en partie ou en totalité, si le contrat qu'il a souscrit le prévoit.

Depuis le 1er mars, le forfait hospitalier s'élève à :

- 23 euros par jour en hôpital ou en clinique, contre 20 euros auparavant ;
- 17 euros par jour dans le service psychiatrique d'un établissement de santé, contre 15 euros auparavant.

Le forfait hospitalier ne s'applique pas dans les cas suivants :

- Hospitalisation pendant les quatre derniers mois de grossesse, pour l'accouchement ou pendant les 12 jours après l'accouchement ;
- Hospitalisation de son bébé dans les 30 jours suivant sa naissance ;
- Hospitalisation due à un accident du travail ou à une maladie professionnelle ;
- Bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire ou de l'aide médicale de l'État.

Le forfait patient urgences (FPU) a également augmenté le 1er mars. Il est passé de 19,61 euros à 23 euros. Dans certains cas, le FPU est minoré à 9,96 euros, notamment pour les personnes en affection longue durée. Il est n'est pas facturé dans les cas suivants :

- Femmes enceintes bénéficiaires de l'assurance maternité ;
- Bénéficiaires d'une pension d'invalidité ;
- Assurés mineurs victimes de violences sexuelles.

## Offres d'emploi



■ L'Agence Régionale de Santé recrute un **chargé de contrôle interne**, de la gestion comptable et budgétaire (titulaire ou contractuel). [Consulter l'offre et candidater](#) avant le 27 mars.

■ Le pôle CDPS – hôpitaux de proximité du CHU de Guyane recrute des **médecins** :

- A Javouhey et Awala-Yalimapo du 22 au 24 avril ;
- A Taluen à partir du 20 avril ;
- A Camopi à partir du 17 avril ;
- A Iracoubo à partir du 20 avril.

Renseignements : [direction.cdps@ch-cayenne.fr](mailto:direction.cdps@ch-cayenne.fr).

■ Le CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni recrute, pour son service de gynécologie – obstétrique :

- un **gynécologue-obstétricien** / assistant qualifié ;
- un **praticien remplaçant** (pour un mois minimum).

[Consulter les offres et candidater](#).

## Agenda

### Aujourd'hui

► **Ciné-débat** avec le Planning familial autour du documentaire « Mon Corps, ma vie », à 19 heures, au bar associatif Bois canon, à Saint-Laurent-du-Maroni.

### Demain

► **Fo zot savé**. Le Pr Magalie Pierre-Demar, cheffe de pôle médico-technique du CHU de Guyane, répondra aux questions de Fabien Sublet sur le don du sang, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

► **Mars bleu**. Information sur le cancer colorectal avec la Ligue, de 8h30 à 12h30 au marché de Cayenne.

► **Permanence de l'URPS orthophonistes** à Rémire-Montjoly - Reportée au 14 mars.

### Dimanche 8 mars

► **Fin de l'appel à projets Culture-Santé 2026**, sur le [site internet du ministère de la Culture – bouton Guyane](#).

► **Mars bleu**. Information sur le cancer colorectal avec la Ligue, de 8h30 à 12h30 au marché de Matoury

### Mercredi 11 mars

► **EPU sur les maladies hémorragiques rares**, avec la Coordination des maladies rares de Guyane (Comarg), les Pr Yesim Dargaud, coordinatrice nationale du Centre de référence de

l'Hémophilie et autres déficits constitutionnels en protéines de la coagulation, Sophie Susen, coordinatrice nationale du Centre de référence de la maladie de Willebrand et de la filière MHEMO, et Narcisse Elenga, chef de pôle femme – enfant du CHU de Guyane, de 19 heures à 21 heures, à l'Isipa, à Cayenne. Inscriptions : SMS au [0694 01 85 08](tel:0694018508) ou [guyane.maladiesrares@ch-cayenne.fr](mailto:guyane.maladiesrares@ch-cayenne.fr).

#### Jeudi 12 mars

► **EPU sur les maladies hémorragiques rares**, avec la Coordination des maladies rares de Guyane (Comarg), les Pr Yesim Dargaud, coordinatrice nationale du Centre de référence de l'Hémophilie et autres déficits constitutionnels en protéines de la coagulation, Sophie Susen, coordinatrice nationale du Centre de référence de la maladie de Willebrand et de la filière MHEMO, et Narcisse Elenga, chef de pôle femme – enfant du CHU de Guyane, de 19 heures à 21 heures, dans la salle de conseil du Chog, à Saint-Laurent-du-Maroni. Inscriptions : SMS au [0694 01 85 08](tel:0694018508) ou [guyane.maladiesrares@ch-cayenne.fr](mailto:guyane.maladiesrares@ch-cayenne.fr).

► **Fin de l'appel à projets** de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) sur la [santé mentale des jeunes ultramarins](#).

#### Vendredi 13 mars 2026

► **Portes ouvertes** de la pédagogie de Guyane promotion santé, au 4, rue Félix-Eboué, à Cayenne, de 9 heures à midi. [S'inscrire](#).

► **Formation** au repérage et à la prise en charge des fragilités chez les seniors, avec Icope, animé par le Dr Brieg Couzigou, à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

► **Fin de l'appel à projets** Création d'un établissement d'accueil médicalisé (EAM) pour personnes en situation de handicap sur le territoire du Centre littoral, sur le [site internet de l'ARS](#).

#### Samedi 14 mars

► **Mars bleu**. Information sur le cancer colorectal avec la Ligue, de 8h30 à 12h30 au marché de Cayenne.

► **Permanence de l'URPS orthophonistes** à destination des parents s'inquiétant de l'acquisition du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8 heures à 12 heures, au DSU des Âmes claires, à Rémire-Montjoly. Contact : [0694 96 57 04](tel:0694965704).

#### Dimanche 15 mars

► **Mars bleu**. Information sur le cancer colorectal avec la Ligue, de 8h30 à 12h30 au marché de Matoury.

#### Lundi 16 mars

► **Rencontre des aidants du DSRC OncoGuyane**, de 17h30 à 19 heures, au 6, rue des Cèdres, à Rémire-Montjoly. [S'inscrire](#).

► **Conférence** « Prévenir la maladie d'Alzheimer par le mouvement et la stimulation cognitive », par Nadine Pelloquet et France Alzheimer, à 18 heures, au CGOSH, à Cayenne.

#### Mardi 17 mars

► **Conférence** « Prévenir la maladie d'Alzheimer par le mouvement et la stimulation cognitive », par Nadine Pelloquet et France Alzheimer, à 10h30 à la maison des aînés à Kourou.

► **Conférence** « Comprendre les personnes désorientées, adapter sa posture et sa communication », par Nadine Pelloquet et France Alzheimer, à 18 heures, au pôle culturel de Kourou.

► **Journée régionale de l'Omédit** à destination des établissements de santé, de 9h30 à 12h30, à l'ARS, à Cayenne. [S'inscrire](#).

#### Jeudi 19 mars

► **Journées régionales du risque infectieux**, organisées par le CPias, de 8 heures à 17 heures, au Royal Amazonia. [S'inscrire avant le 13 mars](#).

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Histoire, médecine, Guyane... par Victor Camopolo, doctorant à l'École des hautes études en sciences sociales, de 15 heures à 16h30 [sur Teams](#).

► **Atelier sophrologie** avec Yannick Darnis et France Alzheimer, de 18 heures à 19 heures, dans les locaux de France assos santé, à Rémire-Montjoly. Inscriptions : [0694 31 12 12](#).

#### Vendredi 20 mars

► **Journées régionales du risque infectieux**, organisées par le CPias, de 8 heures à 17 heures, au Royal Amazonia. [S'inscrire avant le 13 mars](#).

► **Conférence-débat « Plantes, savoirs et cultures »**, avec Marc-Alexandre Tareau, ethnologue de la santé au CHU de Guyane, et Michel Rapinski, sethnobiologiste, à 17 heures à l'Emak, à Régina.

#### Samedi 21 mars

► **Journée des soignants de la CPTS**, à 9 heures à Sinnamary. [S'inscrire](#).

► **Mars bleu**. Information sur le cancer colorectal avec la Ligue, de 8h30 à 12h30 au marché de Cayenne.

#### Dimanche 22 mars

► **Mars bleu**. Information sur le cancer colorectal avec la Ligue, de 8h30 à 12h30 au marché de Matoury.

#### Mercredi 25 mars

► **Semaine nationale du rein**. Campagne de sensibilisation et d'information de 7 heures à 14 heures aux marchés de Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni, de 9 heures à 16 heures à Carrefour et Family Plaza (Matoury), Carrefour et Super U (Saint-Laurent-du-Maroni), Leader Price et Super U (Kourou).

#### Jeudi 26 mars

► **Soirée d'information** sur le dépistage du cancer colorectal, organisée par la CPTS à 19h30, à l'Ispe, à Cayenne, avec le Pr Magalie Pierre-Demar, cheffe de service du laboratoire du CHU de Guyane – site de Cayenne, les Dr Alolia Aboikoni et Larissa Tangan, hépato-gastroentérologues

au CHU de Guyane – site de Cayenne, le Dr Michèle-Sandra Monlouis-Deva, présidente du centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) et Cora Charles, directrice coordinatrice d'OncoGuyane. [Inscription obligatoire et réservée aux professionnels de santé.](#)

#### Vendredi 27 mars

► **Fin de l'appel à projets** pour la Guyane de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives. [Consulter.](#)

► **Fin de l'appel à projets** pour la Guyane du Fonds interministériel de prévention de la délinquance. [Consulter.](#)

#### Samedi 28 mars

► **Semaine nationale du rein.** Dépistage anonyme et gratuit de 9 heures à 16 heures à Montjoly 2 (Rémire-Montjoly), Carrefour et Hyper U (Saint-Laurent-du-Maroni), Family Plaza (Matoury) et Hyper U (Cayenne).

► **Mars bleu.** Information sur le cancer colorectal avec la Ligue, de 8h30 à 12h30 au marché de Cayenne. Clôture en fin de journée, sur la place des Palmistes.

► **Quatrième Tour de l'autonomie**, organisé par la CTG, à Mana.

#### Dimanche 29 mars.

► **Mars bleu.** Information sur le cancer colorectal avec la Ligue, de 8h30 à 12h30 au marché de Matoury.

#### Mardi 31 mars

► **Fin de l'appel à manifestation d'intérêt** pour la prise en charge en HAD de patients nécessitant des traitements médicamenteux systémiques du cancer.

► **Fin de l'appel à projets** recherche en santé environnement Guyane Santé 2030, lancé par l'ARS.

#### Jeudi 2 avril

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Des prévalences aux perceptions : méthodologie de la recherche mixte autour de l'allaitement en Guyane, par Claire Gatti et Marian Li, de 15 heures à 16h30 à l'Isipa, à Cayenne, ou [via Teams](#).

#### Jeudi 9 avril

► **États généraux de la santé et de la protection sociale**, avec la Mutualité française, de 8 heures à 11h45, au Royal Amazonia, à Cayenne. S'inscrire : [administration@mutualite-guyane.fr](mailto:administration@mutualite-guyane.fr), 0694 96 40 45 ou [www.placedelasante.fr](http://www.placedelasante.fr).

#### Lundi 13 avril

► **Fin de l'appel à projets** « Transition écologique et santé-environnement » de l'ARS et de la DGTm.

#### Lundi 20 avril

► **Rencontre des aidants du DSRC OncoGuyane**, de 17h30 à 19 heures, au 6, rue des Cèdres, à Rémire-Montjoly. [S'inscrire.](#)

**Samedi 25 avril**

► **Permanence de l'URPS orthophonistes** à destination des parents s'inquiétant de l'acquisition du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8 heures à 12 heures, à l'école du Larivot, à Matoury.

**Du 27 au 29 avril**

► **Formation AFGSU 2**, organisée par la CPTS à destination de ses adhérents. [S'inscrire](#).

**Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)**

**Le message du jour****Chikungunya - Guyane****Restez informé****Protégez-vous**

Utilisez  
des  
répulsifs



dormez  
sous une  
moustiquaire



Éliminez  
les eaux  
stagnantes



Portez des  
vêtements amples  
et couvrants

**Consultez**

Fièvre,  
douleurs  
éruption cutanée

**Agence régionale de santé Guyane**

Directeur de la publication : Bertrand PARENT

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)